

Calendrier dossiers CAPEX 1^{er} semestre 2024

Demande de subvention au Conseil Régional Centre-Val de Loire

Date limite de réception des dossiers à la CRA Centre-Val de Loire	Date de passage en commissions permanentes régionales (CPR)
27/10/2023	26/01/2024
01/12/2023	23/02/2024
02/01/2024	22/03/2024
29/01/2024	19/04/2024
01/03/2024	17/05/2024
22/03/2024	07/06/2024
18/04/2024	05/07/2024

Remarques :

Tout dossier doit être visé en commission permanente régionale (CPR) avant tout engagement des travaux.

Les dossiers doivent être transmis au Conseil Régional Centre-Val de Loire 2 mois minimum avant la date de CPR. La CRA-CVL prévoit un délai supplémentaire de 2 semaines pour l'instruction des dossiers.

Il est vivement recommandé de transmettre les dossiers « au fil de l'eau ».

Contacts :

- Guillaume BENARD (filiale horti/pépi)
06 08 03 67 16 / guillaume.benard@centre.chambagri.fr
- Julie MUTEL (filiales bovins lait, caprins)
06 69 49 16 97 / julie.mutel@centre.chambagri.fr
- Cécile PIQUEMAL (filiales bovins viande et ovins)
06 69 49 10 58 cecile.piquemal@centre.chambagri.fr
- Elodie VOISIN-GOGNIES (filiales légumes, grandes cultures et semences)
07 64 75 94 59 / elodie.voisin-gognies@centre.chambagri.fr
- Cécile DOUCET (secrétariat tous dossiers)
02 38 71 91 75 / cecile.doucet@centre.chambagri.fr

Dossiers à transmettre impérativement par courrier en version originale à :

Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 ORLEANS cedex 9